



FORUM MEDITERRANEEN

SESSION D'AUTOMNE DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

DUBROVNIK –CROATIE, 9 OCTOBRE 2011

INTERVENTION DE MONSIEUR MOHAMED SAMIR KOUBAA

AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser au nom de mon pays à cet auguste Forum de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE à un moment où la Tunisie vit une transition démocratique historique.

La tenue de ce Forum coïncide avec la nouvelle donne dans la région. Le peuple Tunisien, dans un élan de responsabilité et de maturité, a surpris le monde entier en s'élevant contre l'oppression et l'injustice pour mener une révolution inédite, conduite en avant-garde par les jeunes générations, lui permettant d'accéder à la dignité, à la liberté, à la démocratie et au respect des droits fondamentaux.

La Tunisie nouvelle a d'ores et déjà entamé les premiers jalons inscrits par la révolution, notamment à travers l'établissement d'une Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique et l'Instance supérieure indépendante pour les élections qui est chargée, avec l'appui d'organisations et d'observateurs internationaux, de l'organisation et de la supervision du processus électoral de l'Assemblée Constituante du 23 octobre prochain et auquel prendront part 11000 candidats représentant 70 partis politiques sur les 115 partis autorisés en plus des listes indépendantes, pour pourvoir aux 218 sièges.

De même, la Tunisie qui est partie à différents traités et conventions, a récemment adhéré au protocole facultatif au Pacte International aux droits civils et politiques, au Protocole facultatif à la convention contre la torture, au Traité de Rome relatif à la Cour pénale internationale, et à la Convention internationale relative à la protection contre les disparitions forcées.

Ces dispositions viennent conforter l'amnistie générale concernant les prisonniers politiques afin d'associer toutes les parties à la vie politique et aux choix de société identifiés en toute liberté.

La Tunisie s'engage ainsi à mettre fin à la distorsion entre les textes juridiques et la pratique. Le Gouvernement, en étroite concertation avec toutes les parties, notamment avec les représentants de la société civile, met tout en œuvre pour renforcer l'indépendance de l'appareil judiciaire, dynamiser le tissu associatif, enrichir l'esprit du dialogue et de compréhension mutuelle pour garantir le fonctionnement harmonieux des mécanismes de contrôle et d'observation et de consacrer la séparation entre l'État et les partis politiques.

Les chiffres de la conjoncture économique de la Tunisie démontrent l'urgence de la situation et le besoin pressant d'agir pour retrouver rapidement la croissance requise pour relancer l'économie et créer des emplois.

La situation est évidemment difficile, Elle est néanmoins gérable si l'économie est relancée avec détermination et avec l'appui requis. Autant d'indicateurs, faisant de la relance de l'économie l'un des objectifs majeurs au même titre que le suivi vigilant de la transition démocratique, de la refonte des institutions et de la garantie de toutes les

conditions pour favoriser et consolider les prémisses de reprise économique qui se font jour au vu du retour de la sécurité, de l'équilibre à assurer entre la gestion des attentes et des requêtes sociales d'une part, et la stabilité macro-économique et budgétaire d'autre part.

Cette brève présentation de la situation dans mon pays m'amène à vous faire part de certaines réflexions s'inscrivant justement dans le cadre de nos débats sur le thème de notre présent Forum quant aux voies et moyens de faire de la méditerranée un espace de liberté, de sécurité et de justice et j'ajouterai de coopération.

A ce propos, nous sommes convaincus que les révolutions populaires du monde arabe ont créé une opportunité sans commune mesure pour l'Europe de contribuer à une transformation radicale de la région euro-méditerranéenne en un espace démocratique, de paix, de protection des droits humains fondamentaux et de prospérité.

Aussi est-il urgent d'identifier, ensemble, une nouvelle vision des relations entre les pays riverains et un traitement différencié en faveur de ces pays à travers la mise en place d'outils de convergence économique et sociale aboutissant, graduellement, à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes, en vue de créer un espace plus ambitieux et plus solidaire et d'édifier un espace économique commun susceptible de promouvoir les synergies entre les économies de la région et consolider la paix sociale, la croissance et le développement durable des pays de la rive Sud.

En fait, la co-appropriation des partenariats au niveau de la Méditerranée par l'ensemble des pays de la région requiert une réponse urgente et adéquate pour relever les défis majeurs auxquels les pays riverains continuent à faire face dont la pression démographique, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'impact de la crise économique et financière ainsi que les phénomènes de l'extrémisme, du terrorisme et de la migration clandestine.

A cet égard, nous nous félicitons de la création du Task force UE-Tunisie qui permet une meilleure perception des défis et des besoins de la Tunisie et intervient pour mieux coordonner le soutien européen et international afin que l'aide soit plus rapide et plus efficace. Les deux conventions signées récemment à Tunis ne manqueront pas de contribuer à la multiplication des opportunités d'emploi, à la lutte contre le chômage et à l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération entre la Tunisie et l'Union Européenne.

M. le Président

Je voudrais formuler les remerciements et la reconnaissance du peuple et du Gouvernement Tunisiens aux pays amis représentés dans ce forum ainsi qu'aux

Organisations et instances multilatérales qui ont manifesté leur solidarité et se sont engagés à appuyer les efforts de mon pays lors de sa transition démocratique.

De tels engagements revêtent une importance toute particulière, d'autant que la Tunisie a fait face à une situation rendue encore plus délicate suite aux flux massifs des 900.000 personnes déplacées aux frontières du sud que mon pays a traités, dès les premiers moments, avec ouverture et détermination où, encore une fois, les forces vives de la Tunisie ont démontré leur attachement à la solidarité, à la défense et à la protection des droits humains.

La Tunisie est sensible à la reconnaissance internationale à la générosité de son peuple à cette occasion. M. le Président de la République a récemment invité la communauté internationale à se mobiliser davantage pour garantir le rapatriement des réfugiés encore dans les camps et à inscrire d'une manière formelle et claire les principes de solidarité et de coopération en matière de partage équitable des charges dans les chartes internationales y afférentes afin qu'ils constituent la base d'une action humanitaire à caractère obligatoire.

D'autre part, nous voudrions souligner l'importance pour toutes les parties concernées d'œuvrer de façon concertée en vue de la mise au point de stratégies cohérentes visant à asseoir des alternatives à la migration irrégulière fondées sur la solidarité et le développement.

Pour conclure, Je me dois de réitérer nos remerciements à l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE pour l'élan de solidarité effective qu'elle a manifesté avec la Tunisie. Le déploiement de ses équipes d'observation sur tout le territoire Tunisien, s'inscrit dans le cadre du renforcement du courant de dialogue et de concertation entre les deux parties à un moment particulièrement important de l'histoire de la Tunisie et où l'Assemblée Parlementaire s'est engagée à soutenir la transition démocratique notamment à travers l'appui au processus électoral au service des valeurs de la paix, de la sécurité et du développement.

Nous sommes confiants que nos partenaires, euro-méditerranéens notamment, ne manqueront pas de consolider le processus de partenariat dans l'intérêt mutuel, car nous sommes convaincus que la réussite de l'expérience tunisienne, à laquelle nous croyons et œuvrons sans relâche, aura un impact certain au-delà de ses frontières.

Cette réussite, sera bien évidemment aussi celle de nos partenaires devant cette avancée historique et auxquels il revient d'assurer l'accompagnement immédiat, effectif et adéquat.